

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

BUREAU: PLACE DU MARCHE-NOIR.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

## Chronique Politique.

## NOUVELLES DE PARIS.

Paris, 10 janvier 1871.

Après un investissement de plus de trois mois, l'ennemi a commencé le bombardement de nos forts le 30 décembre, et, six jours après, celui de la ville. Une pluie de projectiles, dont quelques-uns pesant 94 kilogram., apparaissant pour la première fois dans l'histoire des sièges, a été lancée sur la partie de Paris qui s'étend depuis les Invalides jusqu'au Muséum. Le feu a continué jour et nuit sans interruption, avec une telle violence que, dans la nuit du 8 au 9 janvier, la partie de la ville située entre Saint-Sulpice et l'Odéon recevait un obus par chaque intervalle de deux minutes.

Tout a été atteint : nos hôpitaux regorgeant de blessés, nos ambulances, nos écoles, les musées et les bibliothèques, les prisons, l'église Saint-Sulpice, celles de la Sorbonne et du Val-de-Grâce, un certain nombre de maisons particulières. Des femmes ont été tuées dans la rue, d'autres dans leurs lits; des enfants ont été saisis par des boulets dans les bras de leur mère. Une école de la rue Vaugirard a eu quatre enfants tués et cinq blessés par un seul projectile.

Le musée du Luxembourg qui contient les chefs-d'œuvre de l'art moderne, et le jardin où se trouvait une ambulance qu'il a fallu faire évacuer à la hâte, ont reçu vingt obus dans l'espace de quelques heures. Les fameuses salles du Muséum, qui n'avaient point de rivales dans le monde, sont détruites. Au Val-de-Grâce, pendant la nuit, deux blessés, dont un garde national, ont été tués dans leur lit. Cet hôpital, reconnaissable à la distance de plusieurs lieues par son dôme que tout le monde connaît, porte les traces du bombardement dans ses cours, dans ses salles de malades, dans son église, dont la corniche a été enlevée.

Aucun avertissement n'a précédé cette furieuse attaque. Paris s'est trouvé tout-à-coup transformé en champ de bataille, et nous déclarons avec orgueil que les femmes s'y sont montrées aussi intrépides que les citoyens. Tout le monde a été envahi par la colère, mais personne n'a senti la peur.

Tels sont les actes de l'armée prussienne et de son roi, présent au milieu d'elle. Le gouvernement les constate pour la France, pour l'Europe et pour l'histoire.

Paris, 11 janvier, au matin.

Une protestation contre le bombardement de Paris, signée par tous les membres du gouvernement de la défense nationale, va être envoyée à tous les gouvernements.

Cette protestation fait ressortir que, contrairement à tous les usages reconnus, les Prussiens ont commencé le bombardement sans avoir avisé d'avance, afin que les femmes et les enfants puissent se retirer.

Ces procédés prussiens, qui eurent pour effet la mort de femmes et d'enfants, sans que cela aidât en rien leurs opérations militaires, seront l'objet de la réprobation du monde entier.

Hier, 10, le ministre des affaires étrangères, M. Jules Favre, n'avait pas encore reçu la

lettre de lord Granville, l'invitant officiellement à assister à la conférence de Londres.

On assure cependant que cette lettre fut envoyée par le chef du *Foreign-Office*, le 30 décembre.

Un acte de trahison abominable et qui démontre encore une fois la perversité des manœuvres prussiennes pour détourner les enfants de la France de leurs devoirs les plus sacrés, est ainsi flétri dans un ordre du jour du général Trochu, qui provoque en ce moment la sensation la plus vive :

## ORDRE GÉNÉRAL.

« Soldats,

» Dans la journée d'hier, un fait qui soulèvera parmi vous la plus profonde indignation, s'est passé au pont d'Argenteuil.

» Deux officiers du 2<sup>e</sup> bataillon des gardes mobiles des Côtes-du-Nord, le lieutenant Le Merdy et le sous-lieutenant Le Vezonet, le sergent Cocard, le caporal Troadec, les gardes mobiles Outil, Guillot et Carré, enfin le sous-lieutenant Grenaud, des éclaireurs de la garde nationale, ont échangé avec l'ennemi, au moyen d'un bateau qu'il avait amené à dessein, des rapports à la suite desquels ils n'ont pas reparu.

» C'est vainement qu'on cherche à établir qu'ils ont été victimes de leur crédulité et d'une surprise habilement préparée. Leurs relations avec l'ennemi qu'ils avaient mission de combattre est un crime militaire irrémissible. Ils ont trahi leur devoir en même temps que leur pays. Je les déclare déserteurs à l'ennemi, j'ordonne qu'ils soient poursuivis comme tels; je les voue devant l'armée au déshonneur et à la honte. Ils trouveront dès à présent leur châtement dans le récit qu'ils entendront des glorieux efforts qu'ont faits et des succès qu'ont obtenus les armées de la Loire et du Nord.

» Le présent ordre sera lu trois fois à la troupe assemblée sous les armes.

» Fait au quartier-général à Paris, le 9 janvier 1871.

» Le Gouverneur de Paris,  
« Général Trochu. »

## LES BARRICADES A PARIS.

La commission des barricades a fait afficher l'avis suivant :

« Citoyens,

» Dès que l'ennemi s'est présenté sous les murs de Paris, et pour faire face à toutes les éventualités du siège, une commission des barricades a été officiellement constituée.

» Cette commission s'est aussitôt mise à l'œuvre; elle a fortifié les abords intérieurs de Paris et déterminé les points sur lesquels les barricades devraient être élevées en cas d'attaque de vive force.

» A ces opérations devait se limiter le rôle de la commission des barricades, tant que les Prussiens se borneraient à investir Paris.

» Aujourd'hui que l'ennemi semble vouloir prononcer l'offensive, la prévoyance de la commission des barricades est tenue à d'autres devoirs. Si improbable que soit le succès d'une tentative sur nos remparts, il importe d'éviter toute surprise et de prendre à l'avance toute précaution utile. Il importe que tout le monde le sache : derrière les forts, protégés par le courage de l'armée et de la garde natio-

nale mobilisée; derrière les murs, gardés par la constance de la garde nationale sédentaire, les Prussiens rencontreraient encore l'indomptable résistance des barricades parisiennes.

» En conséquence, il a paru utile à la commission des barricades de faire appel au patriotisme de tous, et d'inviter chaque ménage à préparer, dès maintenant, comme mesure de prévoyance, deux sacs à terre qui seraient livrés au premier avis de la commission, et serviraient, concurremment avec les pavés, à couvrir en quelques heures Paris de barricades ou à réparer les brèches.

» Tout sac à terre doit avoir 70 centimètres de longueur sur 35 centimètres de largeur, de façon à être facilement transportable. La toile peut être grossière et le prix en serait minime (65 centimes au plus) pour les citoyens qui n'aimeraient pas mieux les fabriquer eux-mêmes.

» Dans les circonstances présentes, il est de notre devoir de nous tenir prêts à tout événement et de nous assurer contre l'inconnu.

» Le peuple sait bien qu'il a, dans les membres de la commission des barricades, des hommes décidés à défendre Paris pied à pied, à ne jamais rendre à l'ennemi de notre patrie cette citadelle du droit et de la liberté républicaine!

» Les membres de la commission des barricades :

» Henri ROCHEFORT, président; Jules BASTIDE, vice-président; V. SCHÖLCHER; ALBERT, membre du gouvernement provisoire de 1848; Martin BERNARD; Charles FLOQUET; A. DRÉO; COURNET.

» Paris, le 1<sup>er</sup> janvier 1871. »

## LA PANIQUE ET LES CURIEUX.

On lit dans l'*Union libérale* :

Chaque fois qu'on parle du voisinage des Prussiens, la panique se manifeste immédiatement; d'un autre côté, pendant le moment que dure cette panique, nous voyons un nombre considérable de curieux se diriger pour ainsi dire au-devant de l'ennemi. Nous blâmons très-énergiquement cette manière d'agir. Quand on veut voir l'ennemi, on doit vouloir le battre; quand on a peur il faut rester chez soi.

Au moment où notre journal s'imprime, des bruits très-exagérés se répandent dans notre ville. On dit qu'une trentaine de uhlans se seraient avancés jusqu'à la Petite-Arche (4 kilomètres environ de Tours).

Nos renseignements particuliers nous autorisent à affirmer l'inexactitude de ce fait. On sait seulement que quelques cavaliers prussiens, venus jusqu'à l'auberge de Bellevue, près Parçay-Meslay, ont échangé quelques coups de feu avec des gendarmes français. Rien n'indique la présence d'un corps prussien de quelque importance aux approches de Tours.

## NOUVELLES D'ORLÉANS.

Nous avons des nouvelles d'Orléans de vendredi.

Les habitants de cette malheureuse ville, qui subit depuis si longtemps le joug de l'invasion, sont écrasés par les exigences prussiennes. La douleur morale les accable. Quant

aux vivres, on a exagéré, nous sommes heureux de pouvoir le dire, la situation. Le pain vaut 55 centimes le kilogramme; la viande se vend 80 centimes la livre; la volaille n'est pas rare; il n'y a que les épiceries, sucre, sel, bougie, etc., qui soient cotés à des prix exorbitants.

On ne connaît jamais exactement, pas plus qu'à Blois, le nombre d'ennemis qui occupent les villes. Les troupes allemandes ne séjournent que peu de jours dans le même endroit; elles marchent sans cesse et toujours: elles font, en un mot, des manœuvres incessantes qui les aguerrissent en les habituant aux fatigues et à toutes les intempéries de la saison.

Le prince Frédéric-Charles, le grand-duc de Mecklembourg, von der Thann, Wittich, von Gelstein et autres, ayant porté leurs forces contre le général Chanzy, il est certain qu'il ne doit y avoir que fort peu de Prussiens à Chartres, Orléans, Blois et Vendôme.

Une personne notable de Vendôme, s'étant frayé un chemin, non sans peine, à travers les lignes ennemies, a pu transmettre les renseignements suivants :

Dans les combats livrés sous Vendôme, du 30 décembre au 6 janvier, les Prussiens ont éprouvé des pertes considérables. D'après l'aveu même d'un aide-de-camp de Frédéric-Charles, blessé dans l'un des derniers combats, les pertes prussiennes s'élèvent au moins à 4,000 morts et à 4,000 blessés. Du reste, les ambulances de Vendôme sont littéralement pleines. Les Prussiens seuls, moins une soixantaine de Français, les occupent.

Le docteur chargé par Frédéric-Charles lui-même d'extraire une balle à l'aide-de-camp dont nous venons de parler, eut à faire plus de soixante amputations dans l'espace de deux ou trois jours, toutes à des Prussiens. La personne qui donne ces renseignements a vu, le 30 décembre, des lignes ennemies foudroyées entièrement par le feu de nos mitrailleuses. A peine étaient-elles reformées que le terrible engin les couchait de nouveau.

On raconte qu'à Vendôme, M. X... avait à nourrir deux colonels des régiments de Frédéric Charles. Les mets sont rares à Vendôme, depuis que MM. les Allemands pillent, volent et mangent tout. Cependant le 1<sup>er</sup> janvier, je crois, M. X., contraint par ses hôtes, faisait servir un déjeuner assez copieux. Le vin surtout était excellent: c'était le meilleur de la cave. Le goût exquis plut beaucoup à ces messieurs. Aussi, s'empresèrent-ils, dans un langage aimable et courtois, de remercier M. X., et de le féliciter sur la bonté et l'excellence de son vin. Ils firent plus, ces gracieux hôtes... Un des colonels fit convoquer la musique de son régiment, qui, sous les fenêtres de M. X., exécuta les plus beaux morceaux de son répertoire. M. X. écoutait, non sans ennui, les harmonies allemandes, quand tout-à-coup il entend un fracas de bouteilles du côté de la cave.

Il interroge, puis va voir; mais déjà le tour était joué: trois ou quatre mille bouteilles avaient disparu au son de la musique prussienne!

Les 3,000 Prussiens qui s'étaient fait annon-

cer à Reugny pour jeudi soir ne s'y sont pas présentés.

Leurs patrouilles ont disparu des environs de Monnaie, et seraient repliés, nous assure-t-on, jusqu'au delà de Châteaurenault.

#### UNE VICTIME DES PRUSSIENS.

Le journal le *Soir* a donné ces jours derniers, sur un enfant que les Prussiens ont emmené d'Amiens à leurs avant-postes, des renseignements que nous sommes en mesure de compléter, grâce à des informations très-particulières.

Il y a un mois que les Bavares avaient avec eux cet enfant. Il nous est impossible de décrire tous les outrages que cette pauvre créature a dû subir depuis cette époque. Son corps meurtri et prostitué en conserve des traces, hélas ! indélébiles.

Vendredi dernier, les marins casernés au fort de Bicêtre firent une courageuse sortie et détruisirent en quelques instants toutes les sentinelles avancées et les postes prussiens. L'attaque fut si violente et si imprévue que les Prussiens qui échappèrent à l'ardeur de nos marins s'enfouirent au plus vite, abandonnant tout à nos soldats. L'enfant profita de ce moment de bagarre pour s'échapper et arriva à nos avant-postes de Bicêtre, où on le fit prisonnier, et, après l'avoir interrogé, on le conduisit à la place Vendôme et de là à la Préfecture de police, où il se trouve actuellement. M. le docteur Dusol, médecin aliéniste, fut aussitôt appelé pour s'assurer de l'état d'esprit de l'enfant qui avait donné à M. le gouverneur de Paris des renseignements précieux et qu'il fallait contrôler.

On craignait que le moral de l'enfant ne fût altéré par les mauvais traitements qu'il avait subis. Le docteur Dusol et d'autres de ses confrères ont déclaré que leur conviction était que l'enfant disait vrai, mais qu'ils s'abstenaient néanmoins de conclure d'une manière définitive. Du reste, ce que dit l'enfant concorde en bien des points avec les rapports des espions. Le général Trochu l'a interrogé de nouveau avant-hier, nous affirme-t-on. Il a déclaré que, deux jours avant sa délivrance, les officiers prussiens, se tournant vers Paris en montrant le poing, avaient dit : « *Nous vengerons Frédéric-Charles.* »

Cet enfant, qui a de quinze à seize ans et non douze, comme dit le *Soir*, est, nous dit-on, d'une beauté remarquable ; il a une petite tête efféminée, encadrée de cheveux bouclés. Depuis qu'il est à la Préfecture, où les médecins les plus distingués lui prodiguent les soins les plus touchants, il revient à la santé à vue d'œil ; les meurtrissures et les ecchymoses qu'il avait sur le corps sont en bonne voie de guérison. Il raconte son intéressante histoire à ceux qui l'interrogent, à peu près dans les mêmes termes. Il y a une huitaine de jours, au moment des grands froids, les Bavares le mirent nu dehors pendant une heure parce qu'ils n'avaient pas voulu obéir à leurs brutales et ignobles injonctions. C'était, a-t-il dit, la punition qu'on lui infligeait toujours.

#### LETTRES ALLEMANDES.

Les lettres suivantes ont été trouvées sur un fusilier nommé Jean Dietrich, 7<sup>e</sup> compagnie du 88<sup>e</sup> régiment, 11<sup>e</sup> armée, 21<sup>e</sup> division, 42<sup>e</sup> brigade de l'armée allemande.

C'est l'*Electeur libre* du 30 qui les traduit et les publie :

« Offheim, 6 décembre 1870.

» Mon cher Jean,

» Nous avons reçu ta chère lettre le 17 novembre, et nous avons lu avec plaisir que tu es toujours en bonne santé, plein de courage. Dieu veuille que les Français ne t'envoient aucune balle, car ils ont déjà tué beaucoup de monde. Continue donc à avoir bon courage. Nous prions Dieu pour que tu sois bientôt de retour parmi nous.

» Tu nous écris que ta mère aurait pu t'envoyer un tricot depuis longtemps, et tu as raison ; elle parle toujours de t'envoyer quel-

que chose, et elle ne le fait jamais ; elle met elle-même le tricot qu'elle voulait t'envoyer. Elle a reçu aussi, le mois passé, 18 thalers, mais elle n'a jamais pensé à toi. C'est pour cela, écris-moi le plus tôt possible, et dis-moi si ta sœur t'a envoyé le tricot en question, car elle t'a écrit une lettre en ma présence et m'en a parlé. Ton frère Georges leur a envoyé trois thalers de Berlin ; elle devait t'acheter quelque chose et te l'adresser, mais elle ne l'a pas encore fait.

» Je vais te communiquer cette nouvelle : un ballon est tombé à Wetzler ; heureusement qu'il y avait du monde pour en faire la capture. Dans ce ballon il y avait deux Français. Ils avaient avec eux deux quintaux de correspondances. On les a arrêtés et conduits à Coblenz, où ils seront questionnés et jugés. Ces deux Français arrivent, dit-on, de Paris, d'où ils ont mis, pour venir à Wetzler, dix heures seulement.

» Mon cher Jean, n'écris rien de tout cela à ta mère, car nous sommes toujours en bonne amitié et voulons y rester.

» J'espère que ma lettre te trouvera en bonne santé. Beaucoup de compliments.

» Je voudrais qu'il te fût possible de venir à mon mariage deux jours après Noël.

» Ta DOROTHÉE LANGNAU. »

» Offheim, 13 décembre 1870.

» Mon cher Jean,

» Hier, 12 courant, j'ai reçu ta lettre, et j'ai appris que tu as reçu de ta mère le paquet et la pipe.

» Mon cher Jean, Noël, le nouvel an, et peut-être encore Pâques passeront, et vous ne serez pas encore ici. Tous les jours, on n'entend parler que de batailles et combien de gens sont sacrifiés dans ces affaires. Que doit-il donc se passer si vous restez jusqu'à Pâques devant l'ennemi ? Oui, quand on entend dire que les Français peuvent encore venir jusque chez nous, on perd vraiment le courage. Comment agirait-ils chez nous ? il ne nous resterait plus que la mort.

» Mon cher Jean, je conserverai ton cadeau de Noël jusqu'à ce que tu reviennes. A revoir ! »

» Freindiez, ce 17 décembre 1870.

» Mon cher Jean,

» J'ai reçu hier tes deux lettres, et j'ai appris avec plaisir que tout ce que nous t'avons envoyé t'est parvenu, et que la pipe t'a fait le plus grand plaisir.

» Wilhelm Hilg est aussi ici avec sa femme et son enfant. Il est probable qu'il va être appelé à l'armée.

» Je ne sais point d'autres nouvelles, si ce ne sont des mauvaises, car on dit partout que la guerre pourrait bien encore durer un an, et l'on pourrait bien la faire chez nous comme vous la faites là-bas.

» Dieu veuille que tout cela soit bientôt fini, cher Jean ; si tu entras dans une boutique de bijoutier où on pourrait piller, choisis-moi une paire de boucles d'oreilles ; cela me ferait beaucoup de plaisir, ce serait pour moi un souvenir de la guerre.

» Il y a déjà vingt-deux semaines que tu es parti, et tu ne m'as pas écrit encore les mots tels que ceux-ci : Nous allons bientôt nous revoir. On pensera longtemps à cette malheureuse année où tant de femmes ont perdu leurs maris et tant de parents leurs fils. Je termine.

» Ta bien-aimée,

» MARGURRITE SCHNEIDER.

» Je te souhaite un bon Noël et une bonne nouvelle année. Bonne nuit. »

#### Faits Divers.

Le ministre des affaires étrangères a envoyé à nos agents diplomatiques une protestation du Gouvernement de la défense nationale contre le bombardement de la ville de Paris. Cette

protestation doit être mise sous les yeux des représentants des cabinets européens.

— On télégraphie de Berne, le 12 :

« Un assaut a été donné à Belfort, le 10.

» La canonnade a recommencé, la nuit dernière.

» En Suisse, l'explosion de l'indignation a été générale, à la nouvelle du bombardement de Paris. »

— La *France* du 12 janvier annonce que l'on parle des nominations et des mutations parmi les préfets.

— On mande de Bordeaux, 12 janvier :

Des dépêches venues de plusieurs points du Centre, de l'Ouest et de l'Est, constatent que tous les prisonniers allemands montrent le plus grand découragement, et croient à des catastrophes si la paix n'est pas bientôt conclue.

— Une dépêche de l'*International* annonçait l'occupation du fort de Rosny par les Prussiens.

Il s'agit d'une simple erreur de nom.

C'est l'occupation de Rocroy qu'annonçait le télégraphe.

— Trois cent soixante mille kilog. de fonte-provenant du tir des canons prussiens, ont été ramassés sur nos routes et aux abords des forts. Cette masse de débris nous sera fort utile : on va s'empresse de la refondre pour la retourner aux Prussiens sous forme de projectiles français.

— D'après la déclaration d'un prisonnier, dit le *Soir*, le prince Frédéric-Charles aurait reçu l'ordre de s'établir fortement entre Paris et Orléans. Défense lui est faite de prendre l'offensive.

— Samedi matin, dans la rue Saint-Maur-Popincourt, un garde national qui avait rapporté du plateau d'Avron une bombe du plus gros calibre, s'amusait, chez un marchand de vins, à la montrer aux survenants comme objet de curiosité.

Tout à coup la bombe, lui échappant des mains, tomba sur le sol et éclata en provoquant une effroyable détonation.

Le malheureux porteur eut les deux bras coupés, plusieurs autres blessures graves, et mourut presque sur le coup.

Un jeune enfant reçut également un éclat qui met ses jours en danger.

Le marchand de vins et plusieurs consommateurs furent plus ou moins grièvement blessés.

Enfin, la force de projection fut telle, que plusieurs éclats allèrent s'enfoncer dans un mur, à une certaine distance de la boutique, qui fut presque détruite.

— Le consul suisse de Marseille a reçu la liste des blessés recueillis par les troupes allemandes, et les familles intéressées pourront le consulter.

— On lit dans le *Patriote*, d'Albi :

« A Reims, les biens de l'Etat, mis en vente par les Prussiens, dimanche, n'ont pas été vendus faute d'acheteurs. »

PLUTÔT MOURIR DE FAIM !

On lit dans la *République*, de Périgueux :

« Le nommé Bonaparte, dit Napoléon, ayant envoyé la somme de 5,000 fr. aux prisonniers français internés à Dresde, ceux-ci ont refusé de l'accepter : Mieux vaut, ont-ils dit, souffrir la faim que recevoir quoique ce soit de l'empereur. »

#### Chronique Locale et de l'Ouest.

VILLE DE SAUMUR.

Recrutement. — Classe de 1871. — Formation des tableaux de recensement.

Le Maire de la ville de Saumur

Rappelle à tous ses administrés que l'article 8 de la loi du 21 mars 1852 prescrit aux jeunes gens susceptibles d'être portés sur les tableaux de recensement, à leurs parents ou

tuteurs, de faire la déclaration nécessaire pour l'inscription sur ces tableaux. En conséquence, les jeunes gens omis seront reportés à la classe suivante, ce qui retardera leur libération.

Les jeunes gens seront, d'après la notoriété publique, considérés comme ayant l'âge requis et tenus de suivre la chance du numéro qui leur échoiera au tirage, à moins qu'ils ne produisent avant ce tirage un extrait de naissance régulier, ou à défaut un document authentique.

Les jeunes gens omis sur les tableaux de recensement, par suite de fraude ou de manœuvres frauduleuses, seront déferés aux tribunaux ; ils pourront être punis d'un emprisonnement d'un mois à un an, et en cas de condamnation, ils seront, après l'expiration de la peine, inscrits en tête de la liste du tirage, où les premiers numéros leur seront attribués de droit.

Les jeunes gens qui désireraient passer la visite du conseil de révision dans un autre département que celui où ils tireront au sort, doivent en faire la demande au fonctionnaire chargé de présider aux opérations de ce tirage.

Le Maire, BODIN.

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

#### AIDE A LA DÉFENSE NATIONALE.

San-Sébastien (Espagne), 13, Plaza de la Constitución. Succursale à Bordeaux, 16, rue Montesquieu.

Prenez tous mon adresse !!!

#### REVOLVERS

ET COUTEAUX-PROTECTEURS.

CARTOUCHES EN QUANTITÉ A 20 FR. LE 100.

Entrepositaire français d'une manufacture d'armes d'Espagne, afin de venir en aide à mes compatriotes, je m'engage à expédier, de suite, à tous ceux qui en feront la demande :

Un beau et solide *Revolver à 6 coups*, éprouvé, avec un *Couteau-Protecteur*, franco de port et d'emballage.

Contre un mandat sur la poste de la somme de :

1<sup>o</sup> 27 fr. pour Revolver calibre 7 millimètres,  
2<sup>o</sup> 28 fr. — — 9 —  
3<sup>o</sup> 29 fr. — — 12 —

Le Couteau-Protecteur, gratis, quoique valant 6 fr.

Joindre les Mandats aux demandes, et s'adresser franco, pour accélérer et recevoir dans les 48 heures, à la Succursale à Bordeaux, 16, rue Montesquieu, à M. Jules MARTIN, entrepositaire d'armes.

Nota. — Vu l'immense quantité de demandes, il ne peut être fait aucun dépôt, ni aucune expédition qu'aux conditions ci-dessus.

Joindre aux Mandats la somme pour laquelle on désire des Cartouches, car aucune n'est comprise dans les prix indiqués.

En vente au Bureau du Journal :

#### LA PROPHÉTIE DE BLOIS

AVEC DES ÉCLAIRCISSEMENTS,

Par M. l'abbé RICHARDEAU, aumônier des Ursulines de Blois, ancien professeur de théologie.

POUR ÉVITER

LES CONTREFAÇONS

DU

CHOCOLAT-MENIER

IL EST INDISPENSABLE

D'EXIGER

LES MARQUES DE FABRIQUE

avec

le véritable nom.

M. SICARD, dentiste, rue des Licés, 52, Angers.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Saumur, imprimerie P. GODET.